

## FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANTS BOURSE DU 22 AVRIL 2018

Bourse Aquariophile et terrariophile de l'association  
Loisirs Aquaterrariophiles Club

**Salle des fêtes Alfred Colin, place de Halle  
RONCHIN 59790** (derrière la mairie)

**Pour tout contact : [assolac59@gmail.com](mailto:assolac59@gmail.com)  
07.50.31.49.00 (Christian) ou 06.23.46.55.56 (Laurent)**

Fiche à compléter et à renvoyer dès que possible, et avant le 6 avril 2018, accompagnée

- De votre chèque à l'Ordre de l'Association Loisirs Aquaterrariophiles Club
- Du règlement ci-joint lu et signé

À l'adresse suivante :

**Laurent Provin, 557 Avenue de la République, 59700 Marcq-en-Baroeul**

NB : Il est possible de payer également par PayPal ou par virement bancaire (demander RIB).

**ATTENTION, les locations seront définitives à réception du paiement de la totalité de la réservation, un email vous confirmera la réservation. En cas d'annulation les sommes versées restent la propriété de l'association.**

Les fiches d'inscription envoyées par email seront validées également, mais il nous faut le règlement (papier) signé à remettre dès votre arrivé le jour de la bourse.

Ouverture des portes aux exposants dès 8h00.

Rappel équipement fourni gratuitement sur demande aux exposants :

- Aquarium 100x30x40 (eau de conduite au  $\frac{3}{4}$  de l'aquarium, 25°)
- Alimentation en électricité et air
- 1 combiné chauffant par bac
- Mélange eau osmosée à préciser **à la réservation** (dans la limite des stocks disponibles)
- Pas de préparation d'eau de mer, pas d'éclairage

Pour les exposants matériels ou exposants avec leurs propres aquariums : Table vide (sans bac) avec électricité.

Vous avez la possibilité de réserver des grilles d'exposition (dans la limite des stocks disponibles)

## FICHE D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER SIGNEE

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....  
Adresse e-mail : .....

Nombre de personnes sur le stand : .....

Emplacements avec aquarium (1 mètre linéaire)	..... x 12€ =	
Séparations dans l'aquarium (limité à 1 par bac)	..... Gratuit	0
Emplacements vides (1 mètre linéaire)	..... x 12€ =	
Grilles d'exposition (quantités limitées)	..... Gratuit	0
<b>Total</b>		

### REMARQUE CONCERNANT LES AQUARIUMS :

(Préciser la quantité d'eau de conduite/eau osmosée, température, etc.)

EAU DE CONDUITE : .....  
EAU OSMOSEE : .....  
MELANGE CONDUITE/OSMOSEE : .....  
AQUARIUM VIDE D'EAU (merci de le préciser) : .....

Merci de préciser ce que vous comptez vendre (plantes, poissons, animaux, nourriture vivante, livres, etc.)  
Dans l'idéal, fournir la liste par email afin qu'elle soit publiée et rectifiée plus facilement si besoin:

[assolac59@gmail.com](mailto:assolac59@gmail.com)

### AUTRES DEMANDES SPÉCIFIQUES :

.....  
.....  
.....  
.....

Ici mettre le détail de ce que vous allez vendre à la bourse : (pour les cichlidés, mettre le lieu de pêche).

**Bourse Aquariophile et terrariophile de l'association  
Loisirs Aquaterrariophiles Club**

**Du Dimanche 22 avril 2018**

**RÈGLEMENT de la bourse**

Ouverture des portes aux exposants dès 8 h 00

Ouverture au public de 10 h 00 à 17 h 00

- 1) Les personnes non inscrites ne peuvent pas vendre.
- 2) Tout négoce n'ayant pas été autorisé par l'association est interdit.
- 3) La vente est interdite avant l'ouverture au public sauf entre exposants.
- 4) Les exposants s'engagent à présenter des spécimens issus de leur reproduction, en bonne santé et à ne présenter que des espèces non protégées par la convention de Washington et la Guyane Française.
- 5) Les organisateurs se réservent le droit de refuser certaines espèces interdites ou considérées comme dangereuses. Présentation des CITES pour toutes espèces dont l'importation est réglementée.
- 6) Les manipulations douloureuses ou les comportements inappropriés à l'égard des animaux et nuisibles à leur bien-être sont strictement interdits. Nous refuserons toute espèce n'étant pas dans un état sanitaire satisfaisant.
- 7) Il est interdit de présenter des espèces réputées ne se reproduisant pas en captivité. Acheter des poissons et animaux, dans le commerce et le revendre en bourse entraîne des poursuites judiciaires et fiscales en cas de contrôle.
- 8) Chaque vendeur aquariophile et terrariophile, s'engage à vérifier auprès de son acheteur la compatibilité des espèces envisagées. Il peut utiliser une fiche d'information indiquant l'origine, l'âge, les besoins de chaque espèce avec une photo.
- 9) Les prix sont libres et fixés par le vendeur. Toutefois merci de garder à l'esprit que nous avons pour vocation l'entraide entre les aquariophiles et terrariophiles.
- 10) Chaque vendeur s'engage à rembourser à l'organisateur tout dégât dont il porterait la responsabilité. Il s'engage à rester jusqu'à la fin de la bourse, les départs anticipés ne sont pas souhaités.
- 11) Chaque exposant s'engage à ratifier et respecter ce règlement, faute de quoi il sera prié de quitter les lieux sur-le-champ.
- 12) Les exposants ainsi que leurs accompagnants s'engagent à éviter tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la bourse sous peine d'exclusion définitive. L'exposant signataire du présent règlement est responsable du bon comportement de ses accompagnants.
- 13) Un stand réservé et non occupé à 10h est définitivement perdu, à moins d'avoir prévenu par téléphone l'un des organisateurs d'un retard.

Nom Prénom

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »